



Financer un projet de recherche

—

ANR

Financer un projet de recherche

— Qui sont les financeurs ?

Les financeurs peuvent être des organismes privés ou publics qui souhaitent soutenir des projets de recherche

Les principaux financeurs sont l'Etat, les ministères, les collectivités locales, l'ANR, les associations, les fondations (Fondation de France, Vaincre la mucoviscidose...), la Commission européenne, les établissements étrangers

➤ Quelques sites de recherche :



➤ Veille sur le site de la Fédération : **rubrique appel à projets**



ANR

— Les missions

- ➔ Financer et promouvoir les recherches fondamentales et finalisées
- ➔ Financer et promouvoir les partenariats publics – privés
- ➔ Soutenir l'excellence scientifique
- ➔ Renforcer les coopérations internationales et européennes
- ➔ Mettre en œuvre les PIA



Chaque année (juillet), l'ANR définit les objectifs de financement dans un plan d'action

ANR

—
Une programmation annuelle

Le plan d'action est établi en conformité avec les objectifs européens



Agenda stratégique « **France Europe 2020** »
pour la recherche, le
transfert et l'innovation

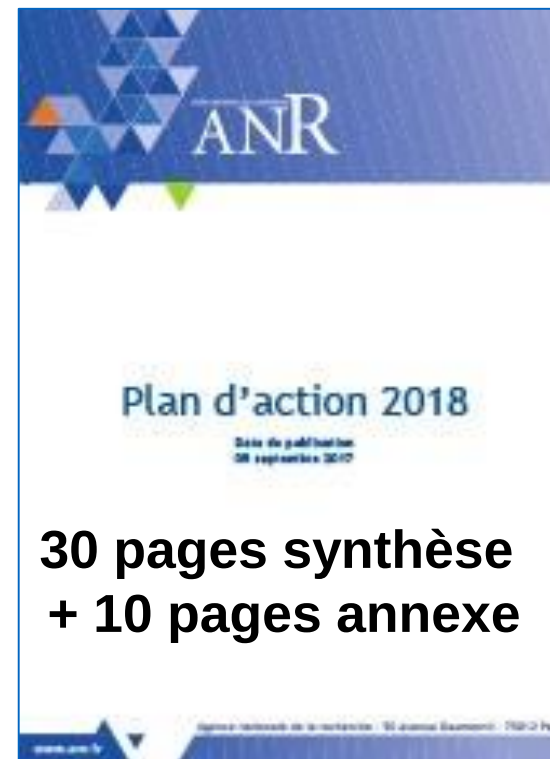
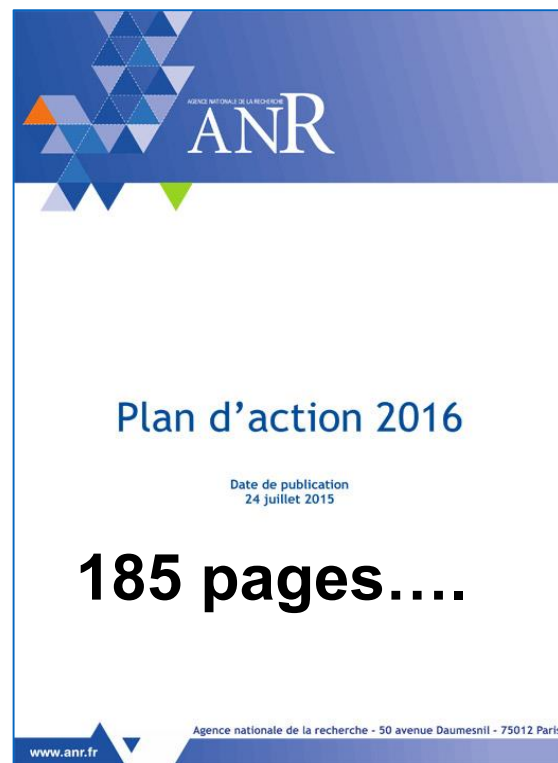


SNR (loi du 22 juillet 2013) : stratégie
nationale de la recherche
Objectif : répondre aux **défis** scientifiques,
technologiques, environnementaux et
sociétaux en maintenant une recherche
fondamentale de haut niveau

PROGRAMME CADRE EUROPEEN H2020

ANR

Le plan d'action 2018 :



Nouveautés

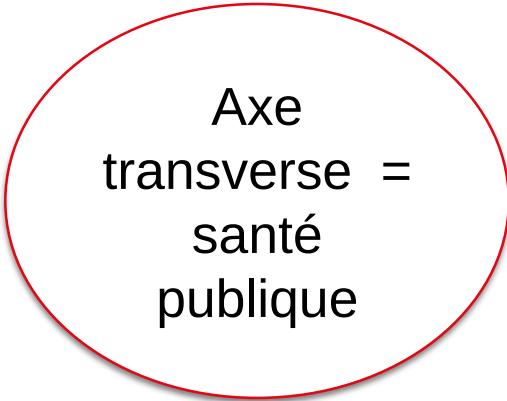
Annexe
scientifique
90 pages

- Le plan d'action de l'ANR sera organisé autour de **36** axes de recherche déclinés autour de 9 défis sociétaux
- **Chaque axe de recherche aura son propre comité scientifique**
- **L'annexe scientifique décrit les attendus pour chacun des axes**
- Deux points transversaux : politique d'intégrité scientifique et politique d'égalité homme femme dans l'ESR
- 8 axes interdisciplinaires = axe transverse à 2 ou plusieurs défis

ANR

9 Grands défis sociétaux

1. « Gestion sobre des ressources et adaptation au changement climatique »
2. « Energie propre, sûre et efficace »
3. « Stimuler le renouveau industriel »
- 4. « Vie, santé et bien-être »**
5. « Sécurité alimentaire et défi démographique »
6. « Mobilité et systèmes urbains durables »
7. « Société de l'information et de la communication »
- 8. « Sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives »**
9. « Liberté et sécurité de l'Europe, de ses citoyens et de ses résidents »



Axe
transverse =
santé
publique

Focus sur 2 défis sociétaux : les attendus

Le défi Vie santé et bien-être :

- 12 axes regroupés autour de 3 domaines : recherche médicale sur les cellules vivantes, processus pathologiques et handicaps, santé et inégalités socio-économiques
- Projets de **recherche fondamentale** et projets transversaux

Défi sociétés innovantes, intégrantes et adaptatives :

- 5 axes : Innovation sociale et progrès - Inégalités, discriminations, migrations, radicalisations - Mutations du travail et de l'emploi - Cognition, éducation, FTLV - Cultures, création, Patrimoine
- Recherches fondamentales et appliquées,
- Recours aux bases de données (TGRI) et banques de données européennes (DARIAH)
- Thème du genre

Axe transverse à ces deux défis : santé publique



- Rôle des différents facteurs sociaux éco et impact sur la santé
- Politiques et système de santé : analyse des risques, conséquence, prévention
- Déterminants sociaux comportementaux et environnementaux de la santé au cours de la vie et dans les différentes espaces d'activité (professionnel, résidentiel...)

ANR

AAPG = Appels à projets généraux

Recherche et Innovation

AAPG

(recherche fondamentale et finalisée)

Recherche
collaborative
(80% des projets
financés)

Recherche
individuelle

PRCE

PRC

PRCI

JCJC

- Un calendrier unique
- Soumission en deux étapes

- **PRCE** = Projet Collaboratif Entreprise (au moins 1 académique et 1 entreprise, résultats de recherche profitables aux deux parties)
- **PRC** = Projet Collaboratif (2 laboratoires publics)
- **PRCI** = Projet Collaboratif International (accords bilatéraux) Implication équilibrée des partenaires, 1 coordinateur scientifique par pays
- **JCJC** : Jeunes Chercheuses, Jeunes Chercheurs (nouveau 2018)

ANR

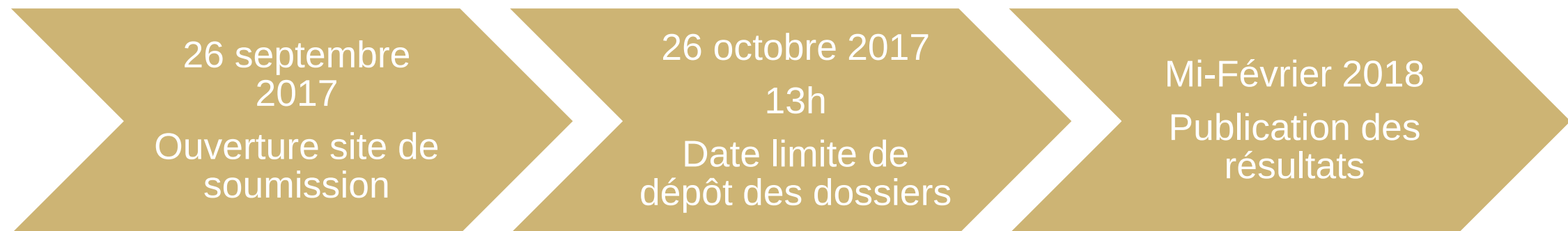
Focus sur l'instrument JCJC : changements dans le plan d'action 2018

- Objectif : permettre aux JC de développer leur propre thématique de recherche et de constituer une équipe
- Financement de l'équipe
- Ouvert aux titulaires uniquement

Focus sur l'instrument PRCI

- Accord bilatéral ANR et agence du pays = thématiques définies
- Objectif : promouvoir des collaborations internationales et faire émerger des équipes transnationales d'excellence
- Conditions : implication équilibrée des partenaires français et étrangers et désignation d'un coordinateur scientifique par pays

1^{ère} étape



2^{ème} étape



ANR

AAP spécifiques

Appels à projets spécifiques

- Un calendrier à part
- Règles spécifiques pour chaque appel

Impact
économique de
la recherche et
de la
compétitivité

Construction de
l'EER et
attractivité
internationale

Lab
Com

Chaires
indus.
Institut
Carnot

Astrid
et
Astrid
Matura
tion

MRSEI

Tremplin
ERC

- **LabCom, Chaires Industrielles, Institut Carnot**
= Développer des travaux de recherche entre laboratoires et entreprise
- **MRSEI (montage de réseaux sociaux et européens), Tremplin ERC (JC ayant déjà présenté un ERC starting ou consolidator)** = Aide au montage de projets européens – 1 ou 2 appels par an
- **ASTRID et ASTRID Maturation :**
Accompagnement spécifique des travaux de défense – Financement par la DGA

➤ Actions spécifiques l'appel Flash= événement d'une ampleur exceptionnelle nécessitant une réponse rapide (ex Flash Fukushima) et l'appel Challenge (approches concurrentes sur des enjeux scientifiques majeurs)

ANR

—
Quelques chiffres en 2017

- 7 260 propositions en 1ère phase
 - 3052 propositions en 2^{ème} phase
 - 914 projets sélectionnés
-  Taux moyen de sélection :
12,6%
- Plus de 83% des projets sont des projets collaboratifs
 - Budget 528,1 M €

ANR

Monter un projet

Partie scientifique

- Tenir compte des priorités définies dans le texte de l'appel à projet
- Décrire l'état de l'art, les objectifs du projet, la méthode utilisée, les résultats attendus, l'impact et la valorisation

Partie administrative

- Site de soumission ANR
- Formalisme à respecter : nombre de pages, rédaction en anglais, signatures des représentants légaux
- Délais de soumissions

Partie financière

- Les contraintes : Règlement financier de l'ANR
- Le budget doit être évalué, réparti et être en cohérence avec les besoins pour la réalisation du projet

DRED

Direction de la Recherche
et des Etudes Doctorales

Service de la valorisation
de la Recherche

Service financier de la
Recherche



Un interlocuteur : le
chargé d'appui